

SEIGNOSSE

AMENAGEMENT ET TRAVAUX DE VOIRIE DE L'AVENUE JEAN MOULIN

Notice de présentation

Situation

La zone d'étude se trouve sur la commune de SEIGNOSSE, à l'ouest de la commune sur le secteur océan quartiers des Estagnots. La section de travaux concerne l'intégralité de la rue Jean Moulin, la place du soleil et le parking des Estagnots.

PLAN DE LOCALISATION :



PERIMETRE DE L'ETUDE et TRAVAUX :



Contexte et Objectifs :

Le projet prévoit dans un premier temps :

- La création de plusieurs ouvrages de rétention et d'infiltration sous forme de noues paysagères,
- L'installation d'un poste de refoulement pluvial pour améliorer l'évacuation des eaux,
- La mise en place d'un ouvrage d'infiltration sous le parking de la plage des Estagnots, constitué de casiers d'infiltration d'une capacité de 280 m³,
- La pose d'une canalisation de refoulement sur 450 mètres, reliant le poste pluvial aux casiers d'infiltration, permettant une évacuation contrôlée des eaux vers la zone de rétention,

Puis, dans un second temps, le projet reprendra les revêtements de l'avenue Jean Moulin :

- La chaussée sera réduite en largeur pour limiter la vitesse de circulation et sera traitée en "chaucidou" pour améliorer la cohabitation entre cyclistes et automobilistes,
- Un trottoir sera créé pour sécuriser les cheminements piétons
- L'ensemble des surfaces sera traité avec des matériaux drainants pour favoriser l'infiltration des eaux.

PROJET D'AMENAGEMENT

Le projet comprend :

- Gestion du pluvial par création d'un fossé, réseau de collecte et poste de refoulement sur l'avenue Jean Moulin
- Création d'un trottoir et connexion de chaque entrée charretière des riverains
- création d'arrêts de bus aux normes PMR en desserte directe du quartier et de la plage au niveau de la place du soleil
- création d'une zone de collecte pour les déchets ménager et/ou point tri pour le SITCOM
- prise en compte des vélos par aménagement d'un CVCB (chaucidou) de l'avenue de la forêt jusqu'à l'avenue de l'Orée et insertions de chaque artère sécante dans ce tronçon
- reprise intégrale du revêtement de circulation générale de l'avenue Jean Moulin y compris la place du soleil
- intégration et gestion de la solution d'infiltration des eaux du quartier sous le parking des estagnots
- désimperméabilisation de ce parking par technique GIEP
- création d'une connexion cyclable de 3m. entre l'avenue de l'Orée et le parking des Estagnots
- Reprise du revêtement du giratoire situé avenue de l'Orée

Projection du principe général d'aménagement



Coupe de principe avenue Jean Moulin

ETUDE DE FAISABILITE HYDRAULIQUE
AVENUE JEAN MOULIN
COMMUNE DE SEIGNOSSE

FONCTIONNEMENT NAPPE HAUTE

INFILTRATION NAPPE BASSE

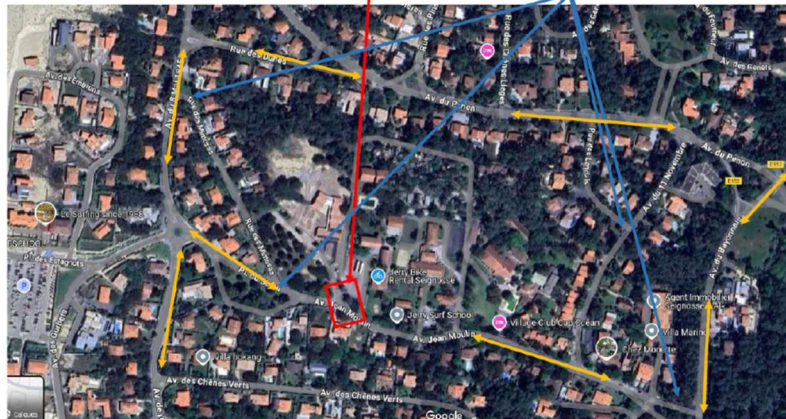


←→ Déviation

PLAN PHASE 3

Emprise des travaux –
(durée 1 semaine et demie)

Mise en place de panneaux
route barrée sauf riverains



←→ Déviation

PLAN PHASE 5

Emprise des travaux

Mise en place de panneaux
route barrée sauf riverains

